

COMPAGNIE DES PERMIS

SARL Compagnie des Permis

Site de la Formation : Avenue des anglais
14730 Giberville
Tél : 02.31.74.46.68
Agrément n° 0501411300

PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS D

Le permis D autorise la conduite d'un véhicule affecté au transport de personnes comportant plus de 9 places assises (conducteur compris). Pour passer le permis D, il faut avoir au moins 24 ans et être titulaire du permis B. Un contrôle médical est obligatoire. La durée de validité du permis D dépend de votre âge. Son renouvellement s'obtient sous réserve d'un avis médical favorable.

La copie de l'attestation d'engagement à suivre la qualification initiale (ou la copie du certificat constatant l'achèvement d'une formation de conducteur de transport de voyageurs) sera exigée pour les candidats n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, mais bénéficiant des dispositions relatives à l'âge autorisant la conduite

de ces véhicules figurant dans le décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 modifié, relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports de voyageurs.

Les formateurs :

Les formateurs sont diplômés du BEPECASER mention Groupe lourd et la visite médicale est à jour

Tarifs : A partir de 2400€ TTC

Se renseigner en agence pour plus d'informations

Objectifs pédagogiques :

- Voir pages 3 et 4

Public concerné :

-Tout public correspondant aux prérequis

Prérequis pour l'inscription à la formation

Tout conducteur titulaire du permis B répondant aux conditions suivantes :

- 24 ans minimum
- Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite
- Dossier ANTS validé avant l'entrée en formation

Durée, délai d'accès et modalités :

- 35h de formation pour le code si nécessaire
- 105 heures de formation
- Horaires : 8h-12h 13h-16h
- Dates : Voir sur le devis
- Délais d'accès: Variable, 1 à 6 mois
- Formation collective, maximum 4 par formateur

Les plus de la formation

- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
 - ◆ Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier.
 - ◆ Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite et des mises en situations professionnelles pour un maximum d'efficacité.
 - ◆ Des moyens matériels performants et innovants.
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Modalités d'évaluation

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen
- ◆ Contrôles continus durant la formation
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.
- ◆ Mise en situation par des examens blancs

Contact pour la Formation :

- Compagnie des permis
 - 8 rue du Cotin 14500 VIRE-NORMANDIE
 - Contact : 02 31 67 91 79 ou compagniedespermisvire@orange.fr
 - Agrément n A1419040
-
- Compagnie des permis
 - Avenue des Anglais, ZI du Martray 14730 GIBERVILLE
 - Contact : 02 31 74 46 68 ou compagnie.des.permis@orange.fr
 - Agrément n° 0501411300
-
- Compagnie des permis
 - Boulevard de la fontaine couverte 14700 FALAISE
 - Contact : 02 31 90 03 30 ou compagniedespermisfalaise@orange.fr
 - Agrément n A1420020

Même si les contacts sont possibles dans nos diverses auto-écoles, le site de la formation est à GIBERVILLE (sauf exception)

Concernant les véhicules utilisés, ce sont des autocars de marque TEMSA.

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Identifier les objectifs et étapes de la formation	1 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Auto-évaluation fiche d'évaluation des besoins stagiaires ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia Fiche d'évaluation des besoins stagiaires Programme de formation

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen	14 heures
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les situations dégradées et accidents ▪ Le conducteur ▪ L'équipement des véhicules ▪ La réglementation sociale européenne et française ▪ La réglementation transport ▪ Les documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport) ▪ Les masses et dimensions des véhicules ▪ Les règles de circulation et signalisation spécifiques ▪ La mécanique ▪ La conduite dans des conditions atmosphériques difficiles ▪ Le comportement en présence d'un accident ▪ La conduite en montagne ou zones accidentées ▪ Les gestes et postures, accident du travail ▪ Le chargement, la surcharge ▪ Le dépassement ▪ La dynamique du véhicule ▪ L'alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil ▪ L'éco-conduite et conduite citoyenne ▪ Les angles morts, les porte-à-faux ▪ Le comportement en tunnels et aux passages à niveau ▪ Les systèmes de sécurité et d'aides à la conduite 		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia et d'un tableau Véhicule transport en commun Les 200 questions écrites Les 12 fiches orales La fiche « Essentiel » La fiche « DEROULEMENT PERMIS D_V1 » Livret de suivi

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité	77 heures
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipements du véhicule et principe de fonctionnement ▪ Contrôles et vérifications du véhicule hors circulation ▪ Adopter les attitudes élémentaires de sécurité ▪ Réaliser un stationnement en créneau et une mise à quai 		MOYENS A PLANIFIER
		Véhicule Transport en commun Livret de suivi La fiche « DEROULEMENT PERMIS D_V1 »

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers Pratiquer une conduite autonome sûre et économique	8 heures
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord ▪ S'installer au poste de conduite ▪ Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur ▪ Démarrer et s'arrêter ▪ Utiliser la boîte de vitesses (selon équipement) ▪ Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe ▪ Regarder autour de soi et avertir ▪ Connaitre les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte ▪ Respecter les règles de circulation ▪ Positionner le véhicule et choisir la voie de circulation ▪ Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations ▪ Tourner à droite et à gauche ▪ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité ▪ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer et maintenir les distances de sécurité ▪ Croiser, dépasser, être dépassé ▪ Négocier les virages de façon sécurisante ▪ Connaitre les caractéristiques des autres usagers ▪ Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation ▪ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ▪ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense ▪ Conduire en déclivité ▪ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre un itinéraire de façon autonome ▪ Connaitre les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer ▪ Préparer un trajet longue distance en autonomie ▪ Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : PAS ▪ Connaitre les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation,...) ▪ Notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence ▪ Pratiquer l'Eco-conduite 	MOYENS A PLANIFIER Véhicule transport en commun La fiche « Vérifications avant départ » Livret de suivi

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/		1 heure
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan ▪ Auto-évaluation ▪ Evaluation de satisfaction 	MOYENS A PLANIFIER Salle avec table et chaises Fiche d'évaluation des besoins stagiaires

Epreuve pratique de l'examen du permis de conduire : 4 h 00

Les durées sont modifiables par l'équipe pédagogique selon le besoin des candidats !

Modalités de formation

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques et techniques de l'établissement d'enseignement ont fait l'objet d'un agrément préfectoral.

Pour assurer la formation de l'élève, l'établissement d'enseignement dispose des moyens suivants :

- Une salle équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur et d'un tableau blanc, des tablettes ;
- Des véhicules conformes à la réglementation d'enseignement de la conduite ;
- Des formateurs titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité correspondant à la catégorie enseignée
- 2 pistes poids lourds accolées directement à l'auto-école
- Une BOX ETG comprenant + de 20 DVD
- Un livret de suivi individuel ENPC
- Un accès illimité au code en ligne
- La fiche « **DEROULEMENT PERMIS C_V1** »
- Les 12 Fiches orales
- Les 200 questions écrites
- La fiche « **Essentiel** »
- La fiche « **Vérifications avant départ** » ***Disponible en dehors des horaires de formation**

L'établissement d'enseignement délivre à l'élève une formation conforme au programme de formation défini par l'autorité administrative qui en contrôle l'application. L'ensemble des compétences à acquérir au cours sa formation est énumérée dans le livret d'apprentissage qui lui est transmis. Toutes les compétences et supports pédagogiques nécessaires sont mis en œuvre afin que l'élève puisse atteindre le niveau de performance requis.

Le déroulement de la formation est communiqué à l'élève, aussi bien pour les cours théoriques que pratiques. Les cours théoriques, les cours pratiques et les examens blancs seront exclusivement conduits par des personnes titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité correspondant à la catégorie enseignée.

Après chaque séance, un bilan est effectué. Le formateur évalue et tient informé l'élève de sa progression.

Déroulement des séances pratiques

Le déroulement d'une leçon de conduite se décompose généralement comme suit :

- 5 minutes de présentation des objectifs ;
- 45 à 50 minutes de conduite effective pour la réalisation des objectifs définis ;
- 5 à 10 minutes de bilan et commentaires.

Les commentaires pédagogiques comprennent :

- La validation éventuelle des objectifs ;
- Les annotations par l'élève sur le livret d'apprentissage ;
- La synthèse du formateur sur la fiche de suivi de formation.

La durée effective de conduite ne peut excéder deux heures consécutives. L'interruption entre deux séances doit être au moins égale à la durée de la leçon précédente.

Accessibilités aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre cette formation
L'établissement quant à lui respecte les normes ERP en vigueur